LISSAC Sur COUZE

N°13 - JANVIER 2004



BULLETIN MUNICIPAL

Le Mot du Maire.

Une année qui passe, rien de plus banal, rien de plus automatique, rien n'est plus inévitable!

La façon de gérer une commune est très différente de ce que j' ai connu il y a quelques décennies. Les moyens de communication dus à l'arrivée de l'informatique via internet détruisent peu à peu les relations humaines si appréciées autrefois. Je ne suis pas certain que l'effritement, voire la disparition de certains services publics n'éloignent pas davantage les habitants de la réalité.

En ce qui concerne la position du Conseil municipal, nous ferons toujours en sorte de privilégier le collectif au particulier.

BUDGET PRIMITIF 2003 Dépenses (en €) FONCTIONNEMENT Recettes (en €)				
Charges de personnel	121.000,00	Impôts et taxes	164.707,00	
Charges de gestion courante	35.400,00	Dotations, subventions	98.906,00	
Charges financières	4.000,00	Produits de gestion courante	17.000,00	
		Produits exceptionnels	153,00	
Virement à la section d'investissement	112.989,00	Résultat reporté	257.990,36	
TOTAL	543.806,36	TOTAL	543.806,36	

INVESTISSEMENT

TOTAL	690.880,51	Solde d'exécution reporté TOTAL	3.241,86 690.880,51
		Virement de section fonctionnement	112.989,00
		Subventions	166.386,51
Remboursement d'emprunt	15.000,00	Emprunts	182.234,23
Dépenses d'équipement et travaux	675.880,51	Dotations	226.028,91

IMPÔTS DIRECTS (Taux d'imposition entre parenthèses)

Taxe d'habitation : 40.518,00 € (9,01 %) Taxe sur le foncier bâti : 40.703,00 € (13,28 %) Taxe sur le foncier non bâti : 13.695,00 € (71,33 %)

TRAVAUX EFFECTUES EN 2003

- ?Réparation d'éboulement à Grand-Mont Bas.
- ?Réfection totale de la voie communale reliant le village de Grand-Mont Bas à la limite de la commune de Brive au lieu dit Biars avec un revêtement en enrobé à chaud.
- ?Elargissement et réfection totale de la voie communale du Clauzel au Bourg de Lissac avec un revêtement en enrobé à chaud.
- ?Aménagement d'un accès desservant une maison appartenant à la commune située à la Croix qui a été vendue depuis.
- ?Revêtement du chemin rural reliant le village du Bancharel au Pré de Guinot. Les travaux doivent débuter en début d'année. L'évacuation des eaux de ruissellement de ce chemin est rendue possible grâce à l'accord d'une riveraine qui accepte l'écoulement des eaux sur son terrain.
- ?La première tranche de la mise en souterrain du réseau EDF et Télécom ainsi que l'éclairage public aux villages du Peuch et de La Combe est terminée et en service depuis peu.
- ? Réfection et extension de l'éclairage public au Perrier (2^{ième} tranche).
- ?Construction d'une salle de classe supplémentaire ainsi que d'un préau. Isolation de la salle existante ainsi que réfection totale des sanitaires. Ces travaux représentent un investissement très important pour notre commune et pour cette réalisation nous avons eu recours à un emprunt, car, à ce jour, nous ne connaissons pas encore le montant de la subvention qui nous sera allouée par le Conseil Général concernant la partie neuve de cette classe.
- ?Achat d'une carrière désaffectée au Puy-Géral appartenant à la famille de Tisseuil pour la somme de 3048 €. Cet investissement nous permettra d'avoir un lieu de décharge de gravats pour nos cantonniers sans avoir à payer une redevance à une décharge contrôlée et surtout d'en avoir le contrôle car ce lieu devenait un amas de détritus de toutes sortes. Actuellement, nous acceptons uniquement des gravats et de la terre car, après le comblement, la carrière sera replantée et revégétalisée.

TRAVAUX PREVUS POUR 2004

- ?Elargissement et réfection totale de la voie communale reliant le village du Bancharel au lieu-dit la Croix du Saulou. La subvention du Conseil Général a été demandée au mois de septembre 2003 et dès que nous l'aurons obtenue, les travaux débuteront.
- ?Réfection de la voie communale reliant le village du Bancharel au village de Mauriolles. Bien d'autres sont en très mauvais état et méritent d'être refaites entièrement (Froidefont, Le Mas, Le Perrier).
- ?Restauration de l'ancienne salle des fêtes. Celle-ci est urgente car le toit-terrasse en béton est fissuré et provoque des infiltrations d'eau. Il est prévu d'y mettre une charpente et une couverture en ardoises. Pour la réalisation de cette opération, nous avons demandé le concours d'un architecte qui nous a four-ni une étude ainsi qu'un devis. Le montant s'élève à la somme de 96.151 €.
- ?Réalisation de la 2^{ième} tranche d'enfouissement des lignes EDF et Télécom au village du Peuch ainsi que l'éclairage public.

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CLASSE



Le 20 décembre, en matinée, en présence de nombreuses personnalités, Conseiller Général, Maires et Elus du Canton, Corps enseignants, Parents d'élèves ainsi que les artisans et Mr. Roullin architecte, la nouvelle salle de classe a été inaugurée. Tous ont pu apprécier le nouvel aspect de l'école, où l'ancienne et la nouvelle classe s'harmonisent parfaitement dans une nouvelle identité.

Après les remerciements d'usage et notamment ceux adressés au Conseil Général pour sa participation financière aux travaux, tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la municipalité à la salle des Fêtes.





ECOLE

Cette année, la rentrée à l'école de Lissac a été mouvementée. Mlle ROY, notre nouveau professeur des écoles n'a en effet été nommée que le lendemain de la rentrée, et il a fallu, dans l'urgence, régler maints problèmes matériels. Nous avons également une nouvelle venue à Lissac en la personne de Mme VIDAL, notre nouvelle ATSEM. Le plaisir de découvrir des locaux neufs et une nouvelle image de l'école a vite contenté tout le monde, petits et grands.

Cette année, nous avons dans le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) 102 enfants dont 45 de Lissac

ciliants dont 45 de Lissae.	
A l'école de St Cernin	A l'école de Lissac
15 au CM2	11 au CP
8 au CM1	20 en GS
8 au CE2	12 en MS
13 au CE1	
15 en PS	

Les enfants nés au 1^{er} semestre 2001 pourront être scolarisés début janvier 2004.

Si l'école de Lissac a connu de gros travaux, l'école de St Cernin n'est pas en reste, car elle a changé tout son matériel de cuisine.

RPI Nouveaux tarifs : Cantine, 1,87 € le repas Garderie du matin : 1€ « du soir : 1,20€ « à la journée : 2 €

Elections des représentants de parents d'élèves :

163.	
<u>Titulaires</u> :	Suppléants :
M. Bouyssou	Mme Bigeat-Marcou
Mme Calmejane	Mme Paul
Mme Carbonnel	Mme Pouey-Mounou
Mme Daschier	Mlle Signarbieux
Mme Feuillade	Mme Wally

Manifestations:

24 janvier 2004 : concours de belote

juin 2004 : fête de l'école

CONTRÔLE TECHNIQUE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Un article du dernier bulletin municipal était consacré aux obligations du Maire en matière de contrôle de l'assainissement non collectif (ou assainissement autonome). Il portait plus particulièrement sur le contrôle des installations neuves, à la conception et après exécution.

Le contrôle périodique du bon fonctionnement des ouvrages existants est également une obligation qu'il faudra avoir mise en place d'ici le 31 Décembre 2005. Ce contrôle portera sur les points suivants :

?vérification du bon état des ouvrages, de leur ventilation et de leur accessibilité

?vérification du bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration

? vérification de l'accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse toutes eaux

?vérification de la réalisation périodique des vidanges

?vérification de l'entretien des dispositifs de dégraissage

?contrôle possible de la qualité des rejets dans le cas d'un rejet en milieu hydraulique superficiel

L'objectif de la réglementation est de protéger efficacement les ressources en eau et d'éliminer tout risque pour la salubrité publique.

Les observations réalisées au cours de la visite de contrôle devront être consignées sur un rapport de visite dont la copie sera adressée au propriétaire des ouvrages et, le cas échéant, à l'occupant des lieux

La Commune de LISSAC a délégué cette mission de contrôles au Syndicat Mixte à Carte des Eaux du Coiroux et Assainissement. Ce Syndicat étudie actuellement les différentes possibilités offertes pour se conformer à la réglementation et mettre en place un service technique répondant à ces nouvelles obligations.

Les réalisations de la Communauté de Communes Vézère-Causse sur LISSAC.

Depuis la création de la communauté de communes le 1^{er} janvier 2002, on peut mesurer l'impact des projets réalisés ou en cours de réalisation.

<u>Mise en place d'un Plan Lumière</u> : la communauté a souhaité mettre en valeur la commune de Lissac en procédant à l'extension des réseaux d'éclairage public dans les villages suivants :

Programme 2003 : village du Perrier Programme 2004 : village du Peuch

<u>Protection contre les incendies</u>: Elaboration d'un schéma général sur l'ensemble des communes de la communauté afin de rationaliser et de mutualiser les équipements tout en assurant une protection optimale du territoire (la Communauté est pilote dans cette démarche expérimentale qui est une première dans le département de la Corrèze).

Renforcement de l'attractivité du territoire à travers le développement touristique

Etude touristique: parmi les compétences exercées par la communauté, le tourisme tient une place privilégiée. En effet, la communauté souhaite mener une politique d'aménagement touristique cohérente sur l'ensemble de son périmètre afin de valoriser et d'aménager durablement ses richesses. Cette politique devra répondre à un triple enjeu: générer un développement économique et social, capter les retombées du développement économique au bénéfice de la population locale et, enfin, gérer les ressources naturelles et culturelles de façon patrimoniale. Afin d'accompagner la communauté dans cette démarche il a été décidé de recourir à un bureau d'études qui sera chargé de réaliser une mission d'expertise et d'assistance. Une consultation a donc été lancée auprès de cabinets d'études spécialisés. Après analyse des offres, le cabinet Varenne Consultant a été retenu au titre du mieux disant. Cette étude est à l'heure actuelle en cours d'élaboration, et devrait se finaliser au deuxième trimestre 2004. Une information, sur les résultats de cette étude et les suites à y donner, sera présentée aux professionnels du tourisme mais aussi à la population locale.

(suite de la page 5)

« Office de tourisme de la région de Larche » : la communauté apporte un soutien financier à l'office de tourisme qui assure la promotion du territoire communautaire.

Développement des services de proximité à la population Enfance jeunesse :

Soutien au tissu associatif local: Association Familles Rurales de la Région de Larche.

<u>Les réalisations</u> : le Relais Accueil Petite Enfance, le Camp – jeunes, les ateliers informatiques Les projets « Petite Enfance (voir article ci-dessous)

Projets « Petite Enfance »

Dans le cadre de la compétence « enfance - jeunesse », deux projets sont en cours d'élaboration :

A LARCHE, un nouveau bâtiment pourrait accueillir la Halte garderie, gérée par l'association Familles Rurales, dans des locaux plus fonctionnels.

Cette structure permettra d'augmenter la capacité d'accueil à 12 places (dont 2 places d'urgence), d'ouvrir 5 jours par semaine et ce, toute l'année.

A ST PANTALÉON DE LARCHE, une étude architecturale réalisée par M Pény est en cours.

Elle porte sur la création d'une « Maison de l'Enfance » qui regroupera une crèche, une halte garderie et le Relais Accueil Petite Enfance.

Ces deux projets complémentaires sont la résultante d'une étude menée en partenariat avec la CAF de la Corrèze, ainsi que le Conseil Général, auprès des familles des six communes membres de la Communauté

Elles apporteront, n'en doutons pas, de nouvelles solutions de garde pour les parents et futurs parents de nos communes.

ATELIERS INFORMATIQUES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de Communes Vézère-Causse a mis en place depuis le mois de septembre 2003 des ateliers informatiques ouverts au public dans les communes de St Cernin de Larche, Lissac/Couze, Chasteaux, Chartrier-Ferrière.

L'utilisation peut aller de la découverte de l'outil informatique à la navigation sur internet.

Les ateliers sont ouverts de 9h à 12h :

le mardi à Chartrier-Ferrière à la Salle Roger Delpy

le mercredi à St Cernin de Larche au secrétariat de Mairie

le jeudi à Chasteaux à la salle de garderie périscolaire

le vendredi à Lissac/Couze au rdc de la Mairie

A St Pantaléon de Larche, un atelier informatique existe, géré par l'Amicale Laïque. La Communauté de Communes propose de nouvelles plages horaires à la population :

Lundi: 13h30-16h30 Mercredi 18h-19h Vendredi: 18h30-19h30

Ce point multimédia se trouve au rdc de la Salle Polyvalente de St Pantaléon de Larche.

Ces ateliers sont ouverts à tous, de la découverte de l'outil informatique à la navigation sur internet, les deux premières séances sont gratuites, une cotisation annuelle est ensuite demandée pour l'utilisation de ce service (voir conditions dans les ateliers).

Selon ses disponibilités, l'utilisateur peut aller à l'un ou l'autre de ces ateliers, l'inscription ouvrant droit sur l'ensemble du service.

Pour tout renseignement, contactez Aurélien Simonie, animateur informatique, au 05 55 86 92 96.





Le Relais Accueil Petite Enfance de la communauté de communes Vézère-Causse est ouvert depuis le 1^{er} septembre au premier étage de la salle polyvalente de Saint Pantaléon de Larche.

Marion Villard, animatrice du Relais et éducatrice de jeunes enfants, vous y accueille aux horaires suivants : Lundi : 8H30 12H, Mercredi : 8H30 12H, Jeudi : 16H 19H30, Vendredi : 8H30 12H

Les missions du Relais Accueil Petite Enfance.

Ce lieu, d'information, d'écoute, d'échanges et d'animation s'adresse aux assistantes maternelles, aux parents ou futurs parents et aux enfants de trois mois à 6 ans.

Assistantes maternelles: le Relais vous informe sur vos droits, vous propose des temps collectifs d'animation avec les enfants accueillis et met à votre disposition revues et livres d'enfants.

Parents, futurs parents: le Relais vous aide dans la recherche d'une assistante maternelle et vous propose un soutien dans votre fonction d'employeur: contrat de travail, bulletin de paie, démarches administratives...,

Enfants de 3 mois à 6 ans : le Relais organise des activités ludiques et pédagogiques adaptées (ateliers autour du livre, de la peinture, de l'éveil musical, de la motricité...). Les animations sont gratuites et ouvertes à tous les enfants du canton de Larche, accompagnés de leur nounou.

Le programme des ateliers proposés par le Relais est le suivant :

JANVIER

Lundi 5, Mercredi 7 et vendredi 9

Création d'une histoire pour un Kamishibaï, pour les plus grands

Manipulation et jeux du « coucou caché » pour les plus petits

Lundi 12, mercredi 14 et vendredi 16

« Routes et labyrinthe » (pastels, gommettes...); Graphismes, quelle place pour l'expérimentation comme pour les pré-apprentissages?

Lundi 19, mercredi 21 et vendredi 23

« Le Bonhomme » Expression corporelle et modelage autour du thème du corps humain en pâte à modeler

Expérimentation de la pâte à modeler pour les plus petits

Lundi 26, mercredi 28 et vendredi 30

« Le Bonhomme (suite...) » Expression corporelle et représentation graphique du bonhomme

Les ateliers sont gratuits et ont lieu chaque lundi de 9H15 à 10H45, mercredi et vendredi de 9H45 à 11H au premier étage de la salle polyvalente de Saint Pantaléon de Larche. Le programme des activités proposées dans le cadre de ces ateliers peut être consulté au Relais.

Les services du Relais sont entièrement gratuits et ouverts à tous. Pour tous renseignements sur le Relais, vous pouvez contacter Marion Villard au 05.55.23.57.91



FÉVRIER

Lundi 2, Mercredi 4 et vendredi 6

Atelier « création de marionnettes », différentes techniques pour petits et grands... Pensez à amener tissus, rubans, boutons, boules de polystyrène **Lundi 9, mercredi 11 et vendredi 13** Suite de « l'atelier marionnettes », « Manipulation et transvasement » pour les plus petits (pâtes...)

Lundi 16, mercredi 18 et vendredi 20

Préparation de « Mardi Gras », découverte du maquillage et du déguisement pour les plus petits, Réalisation de masques et de déguisements pour les plus grands.

Lundi 23, mercredi 25 et vendredi 27 Parcours motricité et expression corporelle « sur des rythmes africains ... » Création de maracas

CAMP JEUNES

L'été 2003 a vu la mise en place du premier Camp de la Communauté de Communes Vézère-Causse adressé aux jeunes de 13 à 16 ans des communes de Chartrier-Ferrière, Chasteaux, Larche, Lissac/Couze, St Cernin de Larche et St Pantaléon de Larche.

Les jeunes avaient souhaité un camp d'une dizaine de jours de préférence avec bon nombre d'activités sportives et ludiques.

Le choix s'est alors porté sur le Centre départemental de Loisirs Nautiques et de Plein Air de Marcillac la Croisille (19) qui offre de nombreuses possibilités comme : voile, planche à voile, VTT, tir à l'arc, canoë, kayac, acrobranche, ...

Le séjour a été alors programmé du 15 au 24 juillet pour satisfaire le plus grand nombre de jeunes.

Les débuts prometteurs de la vie sous tente dans ce site très agréable ont été écourtés par les intempéries de la nuit du 20 au 21 juillet qui ont obligé le groupe, aux vues des dégâts, à rassembler ses affaires et à redescendre sur la Communauté.



Heureusement, après une nuit de frayeur et une journée de repos, le moral est revenu au beau fixe et les jeunes sont repartis sur deux journées d'activités : l'une pour une descente de la Vézère au Saillant et une partie d' « acrobranche » avec l'ADPA, l'autre au Quercyland de Souillac.

La Communauté forte de ce succès estival souhaite poursuivre l'aventure avec les adolescents. Des rencontres avec les jeunes, pour bâtir de nouveaux projets de loisirs, vont être organisées.

FAMILLES RURALES DE LA REGION DE LARCHE

Ouverte en octobre 2000, la **ludothèque** continue son petit bonhomme de chemin. Espace de jeux inter-générations, petits et grands peuvent se rencontrer pour :

- **Jouer sur place** ; située sous le préau de l'école de Larche, « la ludo » est ouverte le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 14h à 19h00 et le vendredi de 10h à 12h00.
- Pas besoin d'être adhérent, on peut venir jouer gratuitement avec sa famille ou ses amis.
- Louer des jeux ; la ludothèque possède aujourd'hui un panel de 350 jeux. Des jeux pour tous les âges : jeux d'éveil, jeux de motricité, jeux de société. Pour 1 €, on peut louer un jeu pour une durée de 15 jours. Pour 5 €, à l'occasion d'un anniversaire, d'une fête de familles... on peut louer une mallette de 6 jeux au choix pour une durée de 48 h.
- Participer à des animations ; régulièrement dans votre commune des animations sont proposées le mercredi matin et pendant les vacances scolaires. Pour 2004, les animations sont axées sur la découverte des jeux en bois, et pour la fin de l'année sur l'environnement et la sécurité domestique. En trois ans, les partenariats se sont développés avec des animations au niveau du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) de St Pantaléon de Larche, de la garderie périscolaire de Larche, des écoles de Chavagnac et de Larche. Certaines associations de La Feuillade et de St Pantaléon de Larche font appel à la ludothèque pour des manifestations. On peut retrouver aussi la ludothèque pour la fête du jeu en mai ; en 2002, elle était sur la commune de Larche, en 2003 à St Pantaléon de Larche. Elus, enfants, enseignants, jeunes, parents, responsables d'associations, la ludothèque peut étudier vos projets. Pour tous renseignements, contactez le Relais Familles au 05.55.85.29.72 ou la ludothèque au 05.55.85.22.99.

FAMILLES RURALES (suite)

L'association c'est aussi :

Le Centre de Loisirs « Les enfants de la Couze » qui est ouvert les mercredis ainsi que lors des petites et grandes vacances pour les enfants de trois ans à dix ans. Les enfants sont accueillis à Larche et depuis cette année sur une annexe à St Pantaléon. En début d'année 2004, un projet sur l'environnement est prévu. L'été, les enfants aborderont le thème du citoyen européen.

Une halte-garderie « **Paus'bébé** » pour les enfants de trois mois à trois ans, lieu d'éveil et de socialisation qui accueille vos enfants place du 8 mai 1945 les lundis de 15h à 18h, mardis de 9h à 12h, jeudis de 9h à 12h et 15h à 18h.

Tél.: 05.55.85.46.13 (heures d'ouverture).

Une halte jeux « Les Petits Fripons » lieu d'accueil parents enfants tous les vendredis matin de 9h00 à 11h30

Un service repassage, une aide occasionnelle ou régulière pour repasser votre linge.

Des bourses aux affaires trois fois par an pour vendre ou acheter à petits prix des vêtements en bon état. Les prochaines dates sont :

Bourse Printemps-Eté : du 25 au 29 mars 2004, Bourse Automne-Hiver : du 30 septembre au 04 octobre 2004 et Bourse aux jouets : du 23 au 26 novembre 2004.

Un Relais Familles avec un point d'accueil et d'informations qui comprend une documentation sur la vie locale, des offres d'emploi, des expositions, un groupe de parole.

Un point Public MultiMédia équipé de cinq ordinateurs en réseau, d'un scanner, d'un fax, d'un photocopieur. Avec des ateliers d'initiation : Word, Excel et Internet, des ateliers découverte de l'outil informatique pour petits et grands. Une utilisation libre pour faire des recherches, des créations d'adresse et de boite e-mail, pour frapper des CV, des courriers ou des rapports de stage. On y trouve aussi un Point Information Jeunesse avec des informations sur : enseignements, métiers, emplois, formation continue, vie quotidienne, loisirs, vacances, sports et étranger. Pour se documenter sur la vie locale, les associations, le sport, les sorties... On peut aussi consulter des magazines : l'Etudiant, Rebondir, 60 millions de consommateurs... On peut emprunter des livres sur la parentalité, la revue « l'école des parents »

Yoga, une fois par semaine le mercredi de 19h20 à 20h30.

Gym volontaire, tous les mercredis à Nespouls de 20h30 à 22h00.

Atelier jeux d'aiguilles, mis en place début septembre 2003, tous les mardis de 19h30 à 21h30. Pour un échange de savoirs en couture, tricot, broderie, patchwork...

Pour tous renseignements:

FAMILLES RURALES
1 BIS RTE DE LA NOBLE 19600 LARCHE
TEL: 05.55.85.29.72 FAX: 05.55.22.90.52
EMAIL: AFR.LARCHE@WANADOO.FR



INSTANCE DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU CANTON DE LARCHE

L'Instance est toujours là pour vous assurer différents services. Nous vous communiquons ciaprès les nouveaux tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2004.

- portage des repas : 7,85 € la journée alimentaire (repas du midi et du soir)

- aide administrative : 10 € par mois pour les personnes qui touchent l'APA, ce service étant pris en charge par le Conseil Général,

4 € par mois pour toutes les autres personnes.

- aide à l'habitat
- **liste** à votre disposition de personnel de maison.

Toutes les personnes qui désirent bénéficier des services de l'Instance doivent acquitter une cotisation annuelle de 9 €.

Dans l'intention de développer les services apportés par l'Instance, vous trouverez ci-joint un questionnaire que vous voudrez bien nous retourner. Nous vous en remercions.

Tél.: 05 55 86 83 51

Ouverture du bureau : lundi : 8h30-12h et 13h15-16h15

Mardi et jeudi : 8h-12h et 13h15-17h30

Vendredi: 8h-12h

RENCONTRE AVEC MELODIE D'IRLANDE



Lissac a accueilli le dimanche 30 Novembre un concert JMF organisé par la délégation de Larche, en partenariat avec le comité des fêtes.

Pendant plus d'une heure, le public a été transporté en pays d'Irlande. Douces mélodies, chants traditionnels venus du fond des âges ont été interprétés par deux artistes : Rosenna (venue directement d'Irlande) et Vincent. La soirée s'est achevée par une discussion entre le public et le duo.

Vincent LEUTREAU & Rosenna HORAN

Ce concert a rencontré un grand succès puisque une centaine de personnes étaient présentes. Il est probable qu'un nouveau concert aura lieu à l'automne 2004.

LES 1^{ères} LISSACOFOLIES

Le 28 juin 2003, le comité des fêtes de Lissac a organisé une manifestation de type intervillages. Celle-ci réunissait plusieurs équipes formées par des habitants provenant des différents hameaux de la commune. Durant tout l'après-midi, sous un soleil de plomb, petits et grands se sont affrontés chacun avec ses moyens dans une ambiance très bon enfant. Parmi les épreuves proposées, la brouette humaine, la course à trois jambes, le lancer d'œufs (photo ci-contre), et la course des garçons de café... ont rencontré un vif succès auprès des participants. La compétition s'acheva avec un questionnaire de culture générale.







C'est l'équipe du Bancharel *(photo ci-contre)* qui a brillamment remporté le trophée de cette première édition.

Ce titre sera remis en jeu le 26 juin prochain.

La journée s'est terminée comme prévue, autour d'un repas dansant qui a duré jusqu'au petit matin.

L'an dernier, les hameaux représentés étaient les suivants : Le Peuch-Lacombe (avec le plus grand nombre de participants), Le Bourg, Le Bancharel, Le Colombier-La Croix-Le Clauzel, Froidefond. Quelques participants venaient des autres lieux de la commune, mais étaient trop peu nombreux pour former une équipe.

Nous espérons, pour la prochaine édition, une plus grande participation des hameaux suivants : Le Perrier-Le Mas-Rotassac ; Esclauzures-Rignac ; Grandmont ; Mauriolles-Rugeat ; Les Quatre-Vents-Les Pomilles-Le Pas Noir... (Les hameaux non cités se rattacheront à l'équipe la plus proche géographiquement.) Rendez-vous est pris pour le samedi 26 juin 2004.

A cette occasion, le Comité des fêtes, autour de son président Noël CROUZEL, fait appel à candidature pour organiser cette joyeuse fête.

CONCOURS DE CHANT

Le 19 décembre dernier, l'école de Lissac s'est vue décerner le premier prix dans un concours radiophonique de chants, organisé par la radio BRENIGES FM. Les enfants ont gagné avec un chant de Noël.

Félicitations aux enfants, ainsi qu'à leurs professeurs.

ADSL

Dans le dernier bulletin municipal, nous avons demandé aux personnes intéressées par l'Internet haut débit de se manifester auprès de la mairie. Seulement une quinzaine de foyers seraient prêts à s'y abonner. C'est malheureusement insuffisant pour que France Telecom équipe la commune de Lissac. Néanmoins, il est important de poursuivre le recensement des foyers intéressés; c'est pourquoi nous demandons aux personnes souhaitant passer au haut débit de le faire sayoir à la mairie de Lissac.

Par ailleurs, les habitants de Froidefont peuvent bénéficier de l'ADSL depuis le mois de septembre, en raison de leur proximité avec Larche.

Calendrier 2004

INTERASSOCIATIONS

28 Février Repas de Carnaval 19 Décembre Goûter de Noël

CLUB DU 3ième ÂGE

21-22 Août Foire aux vins
14 Novembre Assemblée générale
31 Décembre Réveillon du nouvel an

COMITE DES FÊTES

26 Juin Les 2^{ièmes} LISSACOFOLIES 31/07 & 1^{er} Août Fête votive

SOCIETE DE CHASSE

13 Mars Repas du Chevreuil 05 Juin Soirée entrecôtes

Autre manifestation

03 au 05 Sept. Championnat du monde

universitaire d'Aviron

MAIRIE

Heures d'ouverture :

Lundi et vendredi : 9h/12h - 14h/18h30 Mardi et jeudi : 9h/12h Mercredi : 14h/18h30

Permanence du Maire ou d'un Adjoint le dimanche de 10h à 12h.

Tél.: 05.55.85.33.21 Fax: 05.55.85.32.79

Adresse électronique : lissac.mairie@wanadoo.fr

ETAT CIVIL

Naissances 2003



de Dominique Cochet et de Christophe Vacherie

21 Février Lisa LAUMOND

de Michelle Magimel et de Thierry Laumond

20 Avril Nikolas Lucas VELASCO

de Céline Liedo et de Thierry Velasco

03 Mai Julien POMAREL

de Chrystelle Eyrignoux et de Jérôme Pomarel

22 Mai Clotilde Charlotte FOUSSAT

de Sabine Serre et de Laurent Foussat

21 Juin Manon Jeanne SENTENAC

de Pascale Avril et de Joël Sentenac

28 Juillet Noah Gabriel Howard Joseph MARTIN

de Séverine Bourgoin et de Christophe Martin

22 Novembre Héléna Bénédicte Christiane FAXEL

de Silouane Pomparat et d'Etienne Faxel

Mariages 2003



21 Juin Karine GENDREAU et Sébastien LLORENS

16 Août Sylvie METELLUS et Olivier FUZIER

30 Août Maria Filomena DA SILVA RIBEIRO

et Olivier SANZ DOMINGUEZ

20 Septembre Anne-Marie MOREL

et Jean-Claude ROCHETTE

18 Octobre Nathalie MAGALHAES DE OLIVERA

et Guillaume CROUZEL

Monsieur Jean-Paul FRONTY, maire de Chasteaux, et Mme Evelyne CHAUMEIL, 1^{ère} adjointe de Lissac ont remis, mardi 23 décembre, à la famille LUCAS les dons récoltés à leur intention, suite à l'incendie qui avait détruit leur habitation.